



Le système intégré des caisses (S.I.C.) a permis d'améliorer la gestion et les services.

reliant des institutions financières.

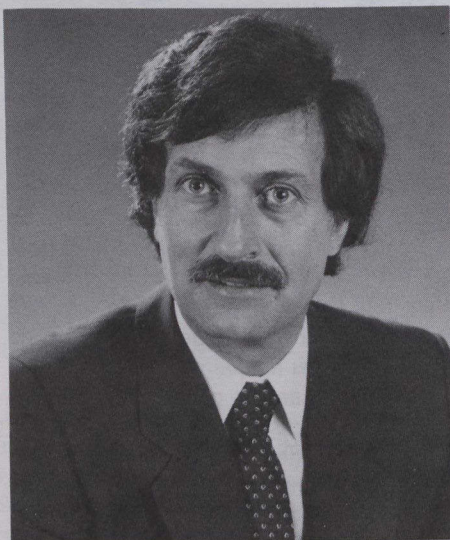
Soixante-quatre pour cent des fonds (passif-dépôt qui s'ajoute à 400 millions de dollars de capital propre) proviennent de la vente de certificats de dépôts dont l'échéance varie d'un jour à cinq ans (moins d'un an en général). Le reste du passif est constitué d'un maximum de 10 % en dépôts provenant du Mouvement Desjardins et de 25 % en dépôts provenant d'autres sources.

Après la Caisse de dépôt et la Banque nationale, la Caisse centrale est la seule institution d'importance à disposer d'un marché monétaire à Montréal. Mais le marché de Montréal est trop étroit : avec un actif de 23 milliards de dollars, le Mouvement Desjardins ne s'y sent pas à l'aise. Aussi envisage-t-on de créer un bureau à Toronto et un autre à Vancouver. Le marché de New York est la cible suivante. Le besoin de dollars américains est très grand à cause de l'importance du commerce avec ce pays. Actuellement, la caisse effectue des opérations de change. Mais elle prévoit ouvrir un bureau à New York.

En 1985, cependant, la percée straté-

gique se fera en Europe. Déjà on y a réalisé une tête de pont avec une petite participation dans une banque d'affaires, la London and Continental Bankers. « Les banques d'Europe nous ont accordé d'excellentes cotes de crédit et, depuis trois ans, nous avons établi des contacts avec une centaine d'investisseurs importants. Maintenant, nous pouvons émettre des titres à des taux très concurrentiels », affirme M. Riverin. « À la fin de 1985, nous aurons un réseau intéressant. »

Puiser des fonds en eurodollars permettra à la caisse de faire partie des grands syndicats qui prêtent aux multinationales, tout en préservant un équilibre entre les différents types de dépôts et les différents types de prêts. L'émission de titres se fera graduellement, de façon à apprivoiser le marché sans avoir à payer de surprimes.



M. Bruno Riverin, président et chef des opérations de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

M. Riverin espère débiter d'ici quelques mois. Il n'est pas question de s'engager pour l'instant dans des risques souverains (prêts à des États ou à leurs agences).

À long terme, M. Riverin aimerait pouvoir réaliser environ 20 % de ses affaires à l'extérieur du Canada, ce qui permettrait de diversifier les sources du fonds et de diminuer sa vulnérabilité lorsqu'il y a un resserrement du crédit.

De plus, la caisse veut être en mesure d'assurer à sa clientèle les services bancaires internationaux traditionnels, lettres de crédit et transferts de fonds entre autres. Elle compte notamment une vingtaine de professionnels ayant acquis leur expérience dans le milieu bancaire. Les emprunteurs ont un accès facile aux arbitragistes du marché monétaire qui peuvent les conseiller de vive voix sur les tendances récentes du crédit. Second avantage de la caisse centrale pour ses clients : elle n'est pas obligée, comme

les autres banques, à faire des dépôts statutaires non rémunérés à la Banque du Canada; elle a seulement à maintenir un solde quotidien positif pour ses opérations de compensation. En revanche, le gouvernement fédéral effectue des dépôts à la caisse et seulement une partie de ses fonds reçoivent un intérêt.

La Caisse centrale Desjardins n'a pas l'ambition de devenir une grande banque : « la croissance de l'actif ne fait même pas partie de ses 12 objectifs triennaux », déclare son président. Selon lui, elle veut, avant tout, répondre aux besoins d'une clientèle en complétant le travail des caisses populaires. Et, comme elle n'a pas la renommée des grandes banques, elle s'efforce de se montrer plus ingénieuse qu'elles.

Réunion sur le désarmement et le contrôle des armements

Des membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, sous la présidence de l'ambassadeur pour le désarmement, M. Douglas Roche, se sont réunis à Ottawa les 11 et 12 avril. La réunion portait principalement sur les préparatifs du Canada en vue de la troisième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui aura lieu à Genève du 2 au 30 septembre prochains.

Selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, la réunion du groupe consultatif prouve que le gouvernement du Canada désire que les Canadiens apportent leur propre contribution pratique à l'examen et à la recherche de mesures de désarmement et de contrôle des armements auxquels il procède. M. Clark a fait allusion au discours qu'il a adressé au groupe consultatif lors de sa dernière réunion des 9 et 10 novembre à Ottawa, discours dans lequel il avait déclaré : « ...J'espère que ce groupe consultatif pourra se réunir régulièrement, et que ses réunions seront complétées par des réunions régionales de façon à atteindre les Canadiens qui s'intéressent depuis peu au désarmement et au contrôle des armements. Le groupe consultatif peut jouer un rôle essentiel dans le dialogue canadien : il peut mettre en doute non seulement la politique, mais aussi les hypothèses, et nous forcer à étudier ces dernières de plus près. »

Le groupe consultatif, qui regroupe plus de 50 Canadiens — particuliers, membres d'organisations non gouvernementales, d'associations pacifistes et d'universités — a été créé en 1979 pour donner suite aux recommandations de la Première session extraordinaire des Nations unies sur le désarmement tenue en 1978.



Les guichets automatiques Desjardins ont déjà été utilisés plus de cinq millions de fois en 1983.